



SNUipp-FSU 23

SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE des Instituteurs, Professeurs d'écoles et PEGC

Section de la CREUSE

542 - Maison des Associations et des Syndicats
Immeuble de Braconne
23000 - GUERET
Téléphone : 05 55 41 04 81
Portable : 06 30 17 41 53
Courriel : snu23@snuipp.fr

Communiqué de presse

Absences non remplacées : *une situation inacceptable !!!*

Depuis la rentrée, les absences non remplacées d'enseignants sont quotidiennes. On voit des directeurs privés de leurs décharges administratives pour reprendre la classe. Pourtant, cette décharge devrait leur permettre d'assurer leurs fonctions administratives et d'animation pédagogique de l'école, indispensables au bon fonctionnement du Service Public d'Éducation Nationale.

Pire, avec des écoles dont les horaires des classes ne sont pas harmonisés, des collègues peuvent se retrouver seuls à gérer l'école entière l'après-midi, ce qui n'est pas sans poser de graves problèmes de sécurité pour les élèves et de responsabilité pour les enseignants !

A cela s'ajoute le fait que des remplaçants sont prévenus d'un remplacement à faire dans une école et lorsqu'ils arrivent à l'école et sont prêts à prendre la classe en charge, on les retire de l'école pour aller assurer un remplacement dans une autre école le même jour.

Ce sont plusieurs classes qui n'ont pas de remplaçants chaque jour, et les conséquences sont lourdes : pour chaque absence non remplacée, les élèves sont répartis dans les autres classes et ce sont tous les élèves de l'école qui voient leurs conditions d'apprentissage se dégrader et tous les enseignants de l'école qui constatent une nouvelle dégradation de leurs conditions de travail... Bref, une journée perdue pour tout le monde !

Pour la seule journée du jeudi 5 février 2015, ce sont 22 élèves qui ont dû être répartis à Ahun, plus de 45 élèves sans enseignant à Saint Fiel, 14 élèves à St Quentin la Chabanne (à répartir sur deux classes seulement), une classe de maternelle à répartir à l'école de Langevin maternelle...

Combien de temps allons nous accepter cette situation ?

La dotation qui retirerait à la Creuse 9 postes pour la rentrée prochaine ne fera qu'aggraver la situation.

Rappelons qu'à la rentrée 2014, la Creuse avait une dotation de 0 poste supplémentaire. Pourtant, dès la rentrée 2014, des remplaçants ont été mobilisés à l'année sur des postes ouverts provisoirement, car nécessaires. Le SNUipp-FSU23 avait alors alerté l'Inspectrice d'Académie des risques de problèmes de remplacements en agissant ainsi. Les situations examinées à la rentrée 2014 auraient dû être lors de la dernière carte scolaire et les ouvertures auraient dû être définitives, elles auraient alors été gérées lors du mouvement des personnels et non dans l'urgence, à la rentrée, avec des moyens de remplacements.

Qu'en sera-t-il à la rentrée 2015 quand on sait que le Recteur a proposé une dotation de moins 9 postes pour le département de la Creuse ?

Enfin, difficile de ne pas faire le parallèle avec les 3 à 4 millions d'euros annuels qui seraient investis pour mettre en œuvre la réforme des rythmes scolaires et qui représentent plusieurs dizaines de postes d'enseignants : ***assurer la présence d'un enseignant tous les matins dans chaque classe du département serait sans doute plus efficace pour la réussite de tous les élèves que de prendre le car le mercredi matin... C'est une question de priorité !***

A Guéret, le 5 février 2015